

29 rue Diderot - 92170 - VANVES

Téléphone standard : 01.46.42.30.09

Mail : contact@fondation-odilon-lannelongue.fr

Site Internet : www.fondation-odilon-lannelongue.fr

DON A LA FONDATION ODILON LANNELONGUE

La Fondation Odilon LANNELONGUE, fondation reconnue d'utilité publique le 02.12.1916, a pour objet de participer à la prévention et à la prise en charge, soit dans ses propres structures, soit à domicile, des personnes présentant des pathologies et toutes formes de dépendance liées au handicap, au vieillissement ou à des troubles psychiques et physiques. Elle vise à apporter des soins personnalisés adaptés à l'état et aux besoins des personnes et de leurs familles (statuts du 22.04.2013).

EN VERSANT UN DON A LA FONDATION ODILON LANNELONGUE, vous soutenez ses actions pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, des adultes handicapés, des personnes présentant la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée, et pour accompagner leurs aidants.

**Merci de compléter ce document et de l'envoyer avec votre don à la
Fondation Odilon LANNELONGUE, 29 rue Diderot 92170 VANVES**

Je, soussigné(e), Nom et prénom :

Domicilié (e) :

Ville : Code postal :

Courriel :

vous adresse un chèque bancaire d'un montant de : €

Signature :

INFORMATIQUE ET LIBERTE :

La loi informatique et liberté garantit un droit d'accès aux données informatiques me concernant. Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes à la gestion de la fondation. Elles ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers sans mon accord.

Un reçu fiscal vous sera adressé par courrier postal ou voie électronique.

- Votre don bénéficie d'une **réduction d'impôt de 66 %** du montant des sommes versées, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. (Code Général des Impôts)
- Si vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt de 75%** de vos dons (en numéraire ou de titres en pleine propriété de sociétés admis aux négociations sur un marché réglementé) dans la limite de 50 000 €.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Réception le : par M
de la Fondation Odilon LANNELONGUE,
du chèque n° Banque :
N° d'ordre du reçu fiscal